Les chiens auront chaque fois cinq rats à détruire.

On commencera à 4 heures précises.

A l'issue de cette partie, une autre aura lieu entre le chien de M. Henri Courveur, le compagnon roubaisien et celui de M. J. Dupont.

Chaque chien aura 5 rats à détruire.

Le vol de 1,500 francs. — La police a procédé à l'arrestation du nommé Jean Jorswitz, âgé de 30 ans, demeurant rue Wagram, cour Coeffil.

Il est inculpé du vol de 1,500 francs, chez M. Bonneville, Grande-Place.

De plus, cet individu est expulsé de France depuis 1876.

Acquisition et expropriation de terrains. — On vient d'afficher sur les murs de la ville, des extraits de conventions amiables relatives à des terrains à incorporer dans le réseau des voies publiques et d'une décision du jury concernant une parcelle de terre nécessaire à l'agrandissement du cimetière.

M. Alphonse Duriez, épicier, rue Hollin, pour une acquisition par la ville, d'un terrain de 75 m. 75.

M. Jules Casier, propriétaire, pour une acquisition par la ville d'un terrain de 22 m. 75 rue de la Vigne.

Mme veuve Henri Pennel, propriétaire, pour une acquisition d'un terrain de 61 m. 78, rue du Moulin.

M. Alphonse Wattel-Bayart, propriétaire, pour une acquisition de terrain de 81 m. 29 rue Baffon.

M. Jules Wattel-Roussel, propriétaire, pour une acquisition d'un terrain de 19 m. 73, rue Buffon.

M. J.-B. Plateau, rentier, pour une acquisition d'un terrain de 72 m., sentier du Ballon.

Un vol rue St-Louis. — Dans la matinée de mardi dernier, pendant que M. Lorthiois, ébénistes, rue St-Louis, était occupé dans son estaminet à servir des clients, un malfaiteur s'est introduit dans son appartement et a enlevé dans un meuble, une montre en or, d'une valeur de 150 francs.

M. Lorthiois a porté plainte.

Insultes aux agents. — Jeudi soir, vers 6 heures, un conscrit portant sur sa casquette, le n° 995, a, Grande Rue, rencontré les agents Honnebelle et Cuvelier et les a insultés d'une grossière façon.

Celui-là ne tardera pas à être arrêté.

— Le nommé Adolphe Vissen, âgé de 30 ans, sans domicile fixe, a été arrêté pour mendicité, et pour outrages à l'agent Huyghe et à M. le commissaire.

On nous prie d'insérer la convocation suivante :

Chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers de Roubaix. (Union et Force).

Chers Camarades,

C'est au nom de la chambre syndicale des ouvriers charpentiers-menuisiers que nous adressons aux nouveaux adhérents la présente invitation d'assister à la Réunion qui aura lieu demain dimanche 1er juin 1890, à cinq heures du soir, au siège du Syndicat, estaminet Louis Bodin, près des Halles.

Chers Camarades, nous croyons que le moment est venu de nous grouper pour la défense de nos intérêts professionnels ; il faut bien nous pénétrer que ce n'est pas par l'Union et l'Association que nous parviendrons à améliorer notre situation ; et que ce n'est pas avec les grèves, qui sont toujours plus nuisibles aux ouvriers qu'aux patrons.

Enfin, ce n'est pas en restant isolés que nous arriverons à améliorer notre sort : nos intérêts étant solidaires.

Camarades, de l'union dépend votre émancipation ; alors seulement nous pourrons apporter dans le sein de notre corporation les réformes suivantes :

1° Réduction de la journée de travail à 10 heures ;

2° Salaire proportionnel à la journée de 10 heures ;

3° Suppression du marchandage ;

4° Application d'un tarif pour le travail aux pièces.

Camarades, nous comptons sur vous pour nous aider dans notre tâche.

Une conférence sera faite par M. X... pour vous démontrer l'utilité des Chambres syndicales ouvrières.

En espérant que vous répondrez à son appel, le Comité de la Chambre syndicale se met à votre disposition.

Pour le Comité :

Le Secrétaire,
H. G.

Un cheval qui s'emballe. — Jeudi après-midi, le cheval de M. Dufour-Masy, demeurant rue des Fabricants, s'est emporté rue de Wattrelos, poursuivant dans sa course, la Grande-Rue jusque la Grand'Place.

Ce n'est qu'à ce dernier endroit que le sieur Pierre Lesieuvre, âgé de 27 ans, demeurant rue de Blanchemaille, cour Joye, se jetant résolument à la tête du cheval, parvint à le maîtriser.

Il n'y a pas eu d'accident de personne.

Chronique colombophile. — Voici le résultat du concours de Clermont le 25 mai donné par la « Fédération Roubaisienne », au siège du « Pigeon Meunier » sonneur de l'église du Blanc-Seau, 1,015 pigeons lâchés à 7 heures 35 du matin, temps gris, vent nord. Vitesse moyenne acquise à la minute 1092 m. 91, valeur des zones de 300 mètres (d'après barème Weerts-Cattoen, 16 secondes 50 dagrés. Somme engagée environ 3,000 fr.

1er prix, M. Déruyneulx, à 10 h. 25 m. 20 s.; 2e, Debock ; 3e, Verhavebéke ; 4e, Obenquière ; 5e, Vandebrugge ; 6e et 7e, Morel ; 8, Lefebvre ; 9e, F. Mathon ; 10e, Lonkiel ; 11e, Druax ; 12e, Toillier ; 13e, Sonet ; 14e, Delarbre.

15e, Dupuis, 16e, Bernard ; 17e, Lamblin ; 18e, Bourgeois, 19e, Vanhorne ; 20e, Dupont ; 21e, Bauwens ; 22e, Capart ; 23e, Veregen ; 24e, Lecomte ; 25e, Vandepoplière ; 26e, Prouvost ; 27e, Stofin ; 28e Vanoverloope.

29e prix, Cocheteux ; 31e, Cocheteux ; 32e, Declercq ; 33e, Lemm ; 34e, Dekonquy ; 35e, Masurel ; 36e, Lassile ; 37e, Il. Catel ; 38e, Dehaes ; 39e, Vanhoesse ; 40e, Claysens ; 41e, Roussel ; 42e, Dansière ; 43e, Desbarbieux ; 44e, Demeuninckx.

45e prix, Marescaux ; 46e, Mercier ; 47e, Lecat ; 48e, Sabbe ; 49e, Mahieux ; 50e, Elbois ; 51e, Haquette ; 52e, Etienne ; 53e, [illegible] ; 54e, Dupeuil ; 55e, Rabaut ; 56e, Lefebvre ; 57e, Desbarbieux ; 58e, Defrenne ; 59e, Corman.

60e prix, André ; 61e, Delestrait ; 62e, Imbrard ; 63e, Eckman ; 64e, Dures ; 65e, Casse ; Prévost ; 67e, Demeuninckx ; 68e, Dehaes ; 69e, Olive ; 70e, Olive ; 71e, Bonnetier ; 72e, Orgard ; 73e, Lonkiel ; 74e, Vandeverde.

75e prix, Lerinck ; 76e, Delannoy ; 77e, Bayart, 78e, Carton ; 79e, Parent ; 80e, Bourgois ; 81e, Vancayzeele ; 82e, Baudringhien ; 83e, Deconinck ; 84e, Desgrousseaux ; 85e, Mahieu ; 86e, Renard ; 87e, Prudent ; 88e, Prudent ; 89e, Binet ; 90e, Defrenne 91e, Vroman ; à 10 h. 31 m. 47 s.

TOURCOING

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 30 Mai 1890

Le Conseil municipal s'est réuni hier soir pour l'ouverture de la session ordinaire de mai (deuxième session de 1890) dont la durée est de 15 jours.

23 membres étaient présents sous la présidence de M. Victor Hassebroucq, maire.

M. Gustave Glorieux est nommé secrétaire pour la session.

Le Conseil vote différents crédits et adopte plusieurs rapports. Il renvoie plusieurs questions aux commissions compétentes.

Le maire donne communication d'une lettre annonçant que sur les démarches de M. Dron, député, deux nouveaux facteurs télégraphistes sont nommés au bureau de Tourcoing.

Rixe au Blanc-Seau. — Le 24 courant, le sieur Charles Devis, charbonnier, sujet belge demeurant à Roubaix, rue des Longues-Haies se trouvait au Blanc-Seau, lorsqu'il fit la rencontre de plusieurs individus.

L'un d'eux le nommé Pierre-Joseph L..., âgé de 34 ans, également charbonnier, reprocha à Devis, de travailler à trop bon marché, de « gâter les prix ».

Une discussion violente s'entama, puis on en vint aux coups. L..., qui est doué d'une force peu commune, terrassa son adversaire et lui porta plusieurs coups de pied au visage.

Devis fut relevé tout meurtri ; les blessures qu'il a reçues entraîneront une incapacité de travail de 15 jours.

L'agresseur qui demeurait rue du Blanc Seau est depuis lors disparu de son domicile et a échappé jusqu'à ce jour à se soustraire aux recherches de la police.

L'enfant brûlé. — L'état du petit Augustin *Lebrun dont nous avons relaté hier l'accident* ne s'est nullement aggravé, ni amélioré. L'enfant nous l'avons dit, porte au bas-ventre d'atroces brûlures. Tout la guérison est belles, bien probématique.

Contraventions. — Contraventions pour violences à rixe dressée à la charge du nommé Jules B..., au Brun-Pain. Un cabaretier du Pont de Flandre, M. Hase, M. V... s'est en dresser procès-verbal pour avoir laissé jouer de la musique dans son établissement sans autorisation.

APÉRITIF

BANYULS-TRILLES

Vin agréable
tannique, fortifiant et digestif

« Le **VIN DE BANYULS** est le Vin le plus riche en tanin que l'on connaisse. — C'est un Vin de **quinquina naturel**. Peut concurrencer le quinquina. » *Docteur Pecrot.* »

« Prendre deux verres du Banyuls-Trilles au moment de se mettre à table, le **VIN DE BANYULS-TRILLES** est un excitant jusque qui stimule les fonctions de l'estomac et auquel on peut avoir recours dans le cas d'atonie, sans avoir à redouter le plus léger accident. » *Docteur Pecrot.* »

« Les Médecins qui lisent de leur santé la meilleure des recommandations en faveur de ce produit.

EN VENTE DANS TOUS LES CAFÉS

AU GROS CHEZ LES ENTREPOSITAIRES

Exiger la marque sur la bouteille

Concert de la place Thiers. — Dimanche 1er juin, à 5 h. du soir la fanfare du Petit-Château exécutera sur la place Thiers, les morceaux ci-après :

1° Le Gladiateur, allegro militaire, (Krein).
2° Fantaisie sur Lakmé, (Léo Delibes).
3° Aurore de chasse, (Canwez).
4° Les Pêcheurs de perles de Bizet, arrangé par Steenebruggen.
5° Joyeuse entrée du Prince du Carnaval, polka-marche (Wedly).
6° Giotho, première partie des Parques (Rust).

Des chaises seront mises à la disposition du public.

TRIBUNAUX

Tribunal Correctionnel de Lille

Audience du 30 Mai

Violente rebellion à Armentières

Mardi dernier, à Armentières, l'agent de police Victor Caron sortait de l'estaminet de « Gamin de Paris » quand il fut grossièrement insulté par un individu, le sieur François Lebovre, tisseur, âgé de 37 ans, l'agent ayant voulu conduire l'insultant au poste fut brusquement assailli par un autre individu, le sieur Jules Dubrunquez, qui voulait délivrer Lefebvre.

Une véritable bagarre s'engagea mais, heureusement, quelques agents attirés par le bruit vinrent au secours de leur camarade qui avait déjà reçu un violent coup de pied lancé par Dubrunquez et lui avait fait une blessure assez sérieuse à la jambe droite.

Ils parvinrent avec beaucoup peine à conduire les deux inculpés au poste de police.

Les derniers ont été condamnés : Dubrunquez à 3 mois et 5 francs, Lefebvre à 24 jours de prison.

*

Condamnations diverses : Pierre Vandaele et Mélanie Schiets-cette, chacun 5 jours pour mendicité. — Charles Rosse, 20 jours, pour bal. — Henri Vanlele, 5 jours et 5 francs, pour outrages et ivresse. — Emile Bruhl, 1 an de prison, 5 ans d'interdiction et 500 francs d'amende, Joseph Happe, 3 mois et 500 fr. pour fraude. — Adolphe Nassens, 1 mois, pour incendie en sinistrant une infirmité et outrages. — Henri Laurens, 1 mois de prison pour avoir volé une chaise sur la terrasse du Grand Hôtel à Lille, et avoir brisé plusieurs objets. — Laurent Werry, 6 mois pour expulsion et vol. — Camille Rutelet, 6 mois, pour expulsion.

Me COURANT.

Nouvelles à la Main

AUX Tuileries.

Une petite fille veut à toutes forces monter sur la voiture aux chèvres.

La maman refuse.

Scène.

A la fin, la fillette s'écrie, les yeux pleins de larmes :

— Puisque c'est comme ça, je vais demander au bon Dieu à retourner dans mon chou...

***

Le Fiancé. — Vous sanglotez, mademoiselle, vous aurais-je offensée ?

La Fiancée. — Oh ! non, mon ami, ce sont des larmes de joie. Hier matin, maman me disait encore : Tu es si bête que pas un imbécile ne voudra de toi comme femme, et cependant vous avez demandé ma main !

BRULE-MAISON

FAITS DIVERS

Tentative d'assassinat sur un prêtre

On télégraphie de Senlis :

Une tentative d'assassinat a été commise sur le curé de Séry-Magneval par le nommé Legrand, manouvrier.

Legrand s'est présenté au presbytère, et, après avoir échangé avec son interlocuteur quelques paroles énigmatiques, il a brusquement sorti un revolver de sa poche et en a tiré un coup sur le curé qui a été blessé au côté droit de la machoire inférieure

Le meurtrier a déclaré avoir voulu se venger du curé parce que celui-ci lui avait fait manquer un mariage, il y a quelques années, en faisant entrer sa future au couvent.

Cosmorama photoplastique mouvant. — Rue de la Gare, 34 (jusqu'au Hôtel Ferraille). — Ouvert de 10 heures du matin à 10 heures du soir.

Du 25 au 31 mai. — La Suisse.

ÉTAT-CIVIL DE ROUBAIX

Naissances du 30 mai

Charles Maeschalck, bouseur de Hutin. — Julien Verriers, rue Longue-Haie, 203. — Flore Wytinate, rue Archimède. — Jules Meirlaschie, rue Petitjean. — Arthur Dupondeu, rue Stéphenson, 28. — Marie Destailleur, rue Turgot, 96. — Camille Blanpain, rue des Anges, 109.

Décès du 30 mai

Fidéline Hoppes, 80 ans, rue Pellart. — Louis Bellremieux, 68 ans, rue du Tilleul. — Virginie Leclercq, 60 ans, Hôtel-Dieu.

ÉTAT-CIVIL DE TOURCOING

Naissances du 29 mai

Gustave Varlet, rue de la Cité. — Henri Boussemart, à la Malcense. — Albert Terrier, chemin de la Potente. — Louis Bataille, rue Fin de la Guerre. — Georges Vandendlessche, rue de Menin.

Décès du 29 mai

Paul Strapier, 23 mois, rue de Paris. — J.-B. Vandenmarlier, rue de la Pierre-Bleue. — Médard Favorel, 3 mois, rue du Moulin-Fagot. — Louis Leclercq, 68 ans 10 mois, sans prof., rue de Lille. — Paul Roussel, 5 mois, rue de la Marlière. — Hortense Liare, 45 ans, sans profession, rue Fin de la Guerre.

ÉTAT-CIVIL DE MOUVEAUX

du 17 au 24 mai

Naissances : Alfred Prouvost, le Fil. — Madeleine Leclercq, la Motte. — Prosper Flipo, la Croix-Bouillette.

Décès : Néant.

Mariages. — Entre : Emile Maillot, 25 ans, tisserand et Zélie Cocq, 23 ans, couturière. — Pierre Deruelle, 35 ans, garçon brasseur et Marie Demarcheller, 32 ans, tailleuse.

Librairie ARELPILON, *r de Fleurus, 22, PARIS*

A. LE VASSEUR & Cie, ÉDITEURS

LIVRAISON IMMÉDIATE

de tous les ouvrages de la Librairie française ; de toutes les Partitions à Publicat. musicales ;

DE TOUTES LES PUBLICATIONS ARTISTIQUES

Gravures, Eaux-Fortes, Gravures en couleur, etc.

AU MÊME PRIX QUE CHEZ L'AUTEUR

Payable **CINQ FRANCS par mois** par chaque coupon de francs d'acquisition.

ESCOMPTE AU COMPTANT

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

BULLETIN LAINIER

Marché à terme

DE ROUBAIX-TOURCOING

DU 30 MAI

Cote officielle de 4 heures 1/2

	30	29	Clôture
Type n° 1 :			
Mai	0.00		
Juin	0.00		
Juillet	5.025		
Août	0.00		
Septembre	5.025		
Octobre	5.025		
Novembre	0.00		
Décembre	0.00		
Janvier	5.07		
Février	0.00		
Mars	0.00		
Avril	0.00		
Type n° 2 :			
Mai	0.00		
Juin	0.00		
Juillet	0.00		
Août	0.00		
Septembre	0.00		
Octobre	0.00		
Novembre	0.00		
Décembre	0.00		
Janvier	0.00		
Février	0.00		
Mars	0.00		
Avril	0.00		
Australasia			
Type A			
	Cours précédents		
Mai	6.20		
Juin	6.20		
Type B			
	précédents		
Mai	5.50		
Juin	5.50		
Juillet	5.60		
Août	4.00		
Septembre	5.90		
Type B			
	Cours précédents		
Mai	5.85		
Juin	5.85		
Juillet	5.85		
Août	5.80		
Type C			
	Cours précédents		
Mai	5.30		
Juin	5.30		
Juillet	5.30		
Août	5.30		

Roubaix-Tourcoing

Ventes du jour contrat n° 1 :

Juillet : 5,000 à 5,025
Septembre : 10,000 à 7,025
Octobre : 5,000 à 5,025

Total : 20,000 kilos.

Tendance : Calme.

Bourses Commerciales et Agricoles

PARIS, 30 mai. — *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques. — **Tendance**

	30		29			30		29	
Courant..	54	25	54	—	Juil.-Août	55	—	54	75
Juin....	54	25	54	—	4 derniers	55	50	55	00

Marque Corbeil : 56 . — **Circulation** : 0,000.

Blés. — **Tendance**

Courant..	25	50	25	50	Juil.-Août	24	75	24	75
Août....	25	25	25	25	4 derniers	25	50	25	50

Seigle. — **Tendance**

Courant..	16	75	16	75	Juil.-Août	15	75	15	50
Juin....	16	50	16	50	4 derniers	15	25	15	25

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 30 mai	HUILES l'hectolitre	GR. l'hec.	TOURT. les 100 kilos.
	Cotil. Cr f.		
Colza.....	—	—	—
Œillette S. F.	—	—	16 — à 17 —
Lin de pays.....	56 —	—	34 — à 35 50
Lin étranger.....	55 —	—	34 — à 35 50
Cameline.....	—	—	14 — à —
Chanvre.....	—	—	30 — à 31 —

Huile épurée pour usages à ...

ALCOOLS

PARIS, 30 mai. — *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux. — **Tendance**

	30	29	Clôture
Courant.....	36 25	36 25	—
Juin.....	36 75	36 75	—
Juillet-Août	37 —	37 —	—
4 derniers.....	37 25	37 25	—

Stocks : 9,000

PETROLES

Anvers	Payé		Vendu	
Disponible blanc.	17 25	à —	17 50	à —
Juin.....	17 —	—	—	—
Juillet.....	—	—	—	—
4 derniers mois .	—	—	17 —	—

SUCRES

LILLE	Cours 4. jour		Cours précéd.	
Sucre N° 3 (88 degrés)	32 75	—	—	—
» acquitté	33 —	—	32 —	—
» blanc type n° 3.	—	—	—	—
» pain 6 kil. n° 1.	107 —	—	—	—
Betteraves disponibles	—	—	32 —	—
Mélasse.....	—	—	30 25	—
Jus de betterave	30 —	—	—	—

PARIS, 30 mai. — *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène. — **Tendance**

			Clôture	
Roux 88°.....	30 25	—	—	—

Sucres blancs. — **Tendance**

Cour....	33 75	33 87	—	—
Juin	33 87	33 —	—	—
Juil.-A.	33 25	33 25	—	—
4 d'oct..	33 37	33 37	—	—

Raffiné 103 — .... 103 — — — — —

CAFES

Havre. —(à terme). — Calmes.

Ventes 10,000 sacs.

Octobre	100 —	1	Avril.....			68 25
Novembre. .	101 25		Mai		90.	112 —
Décembre. .	100 50		Juin.....			110 —
Janvier . .	91. 99 25		Juillet ...			109 —
Février. . .	98 25		Août.....			109 —
Mars.....	98 25		Septembre .			109 —

Anvers. — Sanos. — Oct.... ; nov.... ; déc.... ; janv.... ; fév.... ; mars.... ; avril.... ; mai. 109 50 ; juin.... ; juillet.... ; août.... ; sept....

Ventes : 0,000 sacs.

COTONS

HAVRE, 30 mai. — Ouverture : 000 balles

	4 h.	11 h.		4 h.	11 h.
Janvier. 91	—/—	—/—	Juillet	—/—	26 3/4
Février....	—/—	—/—	Août....	—/—	26 7/8
Mars ... 90	—/—	—/—	Septembre .	—/—	26 —
Avril	—/—	—/—	Octobre....	—/—	24 25
Mai.....	—/—	26 3/4	Novembre..	—/—	24 —
Juin.....	—/—	26 5/8	Décembre..	—/—	—

LAINES

Anvers, 30 mai.

En disponibles, il a été traité 00 balles suint Australie.

Peignées fraîches de la Plata

Contrat à

Janvier, 000 ; février, 000 ; mars, 000 ; avril, 000 ; Vente, 0,000 kilos.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Mai, 5.57 1/2 ; juin, 5.55 0/0 ; juillet, 5.55 0/0 ; août, 5.50 0/0 ; septembre, 5.50 0/0 ; octobre, 5.50 0/0 ; novembre, 5.50 0/0 ; décembre 5.50 0/0 ; janvier, 5.45 0/0 ; février, 5.40 0/0.

Vente : 10,000 Rio allemande B.

Marché soutenu.

BOURSE DE LILLE

Du 30 Mai 1890

La Bourse a toujours la même tendance ; calme dû probablement à la rareté des affaires ; Bully engagé le comptant d'avant-hier 95.25. Carvin monte de 5 fr. à 1120. Courrières monte cours de 4150. Lens en hausse de 50 à 35,000. Marchés sans changement à 8200, Ostricourt 595 en bénéfice de 2.50. On a fait Verley-Decrick et Cie 1150.

Du 1er mai 1890. — St-Sauveur (cump. 25) nominal 10.40, port. 10. — Aniche 41.60. — Liévin 80. — Douchy 280.

Du 19 mai. — Bully-Grenay 95 ; nominal 94.25, port. 21.85. — Vicoigne 3.25.00.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié dans ce journal.

BOURSE DE BRUXELLES

Du 30 mai

Emp. 3 1/2 s. 1.	102 45	Bruxel. lib. 1886.	95 12
— 3 0/0	99 —	Nat. Belge 1880.	— —
— 2 1/2	106 15	Obligat. 4 0/0	— —
— 2 1/2	— —	— 1877 4.	111 —
Annuités 4 1/2	— —	Tournai 1874.	— —
— 3.	94 55	— 1886 3 1/2	— —
Cr. com. 4 1/2	111 —	Gand. 1. 1868.	105 50
— 4	106 —	— 1880.	100 50
— 3.	93 50	— 1883.	97 50
— 3 pc 1861.	117 50	Liège. 1853.	96 75
— 2 pc 1868.	101 25	— 1860.	101 —
Anvers 1887 lib.	99 75	— 1873.	— —
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	98 50

BULLETIN FINANCIER

30 mai 1890.

Les dispositions de la spéculation restent très favorables et les cours conservent facilement toute la hausse acquise dans la semaine dernière.

Au début, les vendeurs ont essayé de réagir, *mais ils n'ont pas réussi et on revient en clôture* au niveau des derniers cours de la bourse précédente.

Le 3 0/0 a inscrit 99.67 premier cours et finit à 99.75 sans changement.

L'Amortissable a varié de 5 c. à 94.30.

La 4 1/2 a monté de 12 c. à 106.42.

La Livrée Foncier s'est monté de trois à 1261.25.

La Banque de Paris est à 793.

Le Crédit Lyonnais est à 745, progressant de 9 fr. 75.

La Banque d'Escompte 527.50.

La Société Générale cote 475.

Le Banque des Pays-Autrichiens clôture à 500 fr.

La Banque Ottomane s'élève à 606 et 625 fr.

La Suez a peu varié à 2,267.50.

Le Panama vaut 33 fr. 75.

Peu d'affaires sur les fonds étrangers.

L'Italien est à 97.40, sans changement.

Le Turc cote 19.90.

L'Hongrois, 93 1/8.

Le Hongrois, 90 7/8.

En banque, les Alpines se traitent à 225 fr.

Les obligations du chemin de fer du Nord-Rio sont recherchées à 305 francs.

Les nouvelles obligations de priorité ottomanes 4 0/0 sont demandées, sur le marché à 425 francs, soit une prime de 15 francs sur le prix de l'émission.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing.*

Le gérant, E. DUGARDIN.

ASTHME

SOULAGEMENT IMMÉDIAT

GUÉRISON par les **CIGARETTES** et la Poudre Escouflaire

Prix : la Boîte, 3 fr. (Envoi franco)

Mise sur le Prospectus, CERTIFICATS MÉDICAUX des plus éloqueux

Dépôt général pour la France : Pharmacie BRUNEAU, 71, rue Nationale

LILLE

Se trouve dans les bonnes Pharmacies

DÉPOT A TOURCOING : PHARMACIE BRUNEAU, GRAND'PLACE

ÉCHANTILLONS Gratis et Franco sur demande adressée au Pharmacien J. BRUNEAU, à Lille. Flacon de 1fr 50 et 3 fr.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 58

L'ŒIL DE DIAMANT

La vente de l'*œil de Vichnou* ne présentera donc pas plus de difficultés que celle de tout autre objet de grande valeur.

Cette assurance enleva à Verville ses derniers scrupules.

— Allons, reprit-il, vous me décidez. Néanmoins, avant de me mettre en rapport avec un des plusieurs lapidaires, il serait bon que je susse où est le diamant.

— Le diamant n'est pas loin, dit Barney mystérieusement, et vous allez le voir.

Il s'assura encore que personne ne regardait de son côté ; puis, il tira d'une poche secrète un objet enveloppé d'un morceau de papier, et le glissa furtivement à Verville. Celui-ci, ayant écarté l'enveloppe, vit apparaître une pierre splendide, qui brillait d'un éclat incomparable, bien que, sur une de ses facettes, on eût pu remarquer une tache de sang desséché... le sang de son dernier propriétaire.

Verville n'avait jamais vu de diamant aussi gros et demeurait frappé d'admiration.

— Cette pierre, en effet, reprit-il, vaut, à elle seule, toute une fortune... En bien, monsieur Barney, si vous souhaitez que je la vende, il faut me la confier, et dès demain je me mettrai à l'œuvre.

Barney s'empara du diamant et l'escamota avec dextérité.

— Un moment ! répliqua-t-il en riant ; il faut d'abord nous entendre.

— Monsieur, dit Verville, offensé de cette défiance, me supposerez-vous capable...

— Je vous crois un parfait gentleman, monsieur de Verville, mais les bijoux sont les affaires, et on ne lâche pas un bijou de cette importance sans demander quelques garanties.

— *Quoi donc ! me feriez-vous l'injure d'exiger un reçu ?*

— Un reçu ! et à quoi me servirait-il, s'il vous prenait fantaisie de disparaître avec mon diamant.

— Monsieur !

— Ne vous fâchez pas et comprenez bien que, dans la situation où je suis, on se sait être drôp prudent. Où avez-vous vu qu'on donnât ainsi de la main à la main un objet qui représente vingt mille francs de rente, sans autre gage que la probité du dépositaire ?

— Alors qu'attendez-vous ?

Barney réfléchit un moment.

— Voici, dit-il enfin ; nous allons demander un morceau de papier, une plume et de l'encre, puis vous m'écrirez une déclaration ainsi conçue... on à peu près :

« Je reconnais avoir soustrait le diamant *l'œil de Vichnou*, pesant *tant* de carats, et » ayant une valeur approximative de quatre » cent mille francs, à la succession de feu » mon ami lord Arthur Mac-Aulay, en sa » maison de Plouharel... »

Verville se leva d'un bond.

— Vous m'insultez, monsieur ! dit-il ; je ne signerai jamais une telle infamie.

Barney s'attendait sans doute à cette explosion, car il répondit tranquillement :

— Prenez garde, vous allez attirer sur vous l'attention des personnes du café... Rassurez-vous et causons raison. Que diable ! je pensais que vous tiendriez davantage à votre superbe courage.

Au fond, peut-être Verville était-il tiché de rompre la négociation, et après une courte hésitation il regrit sa place. Alors Barney posant les coudes sur la table et se penchant à son oreille, se mit à lui parler bas avec vivacité.

Verville résistait, et, comme l'autre n'était jamais à bout d'arguments, il finit par lui dire avec impatience :

— C'est mon honneur que vous me demandez là, monsieur Barney, et un galant homme ne consentira jamais...

— Eh ! morbleu, que voulez-vous que je fasse de « votre honneur ? » *Vandrait-il pour* moi les quatre cent mille francs que je mets entre vos mains en y mettant *mon* diamant ? Il faut bien aussi que vous me donniez mes sûretés. Quand vous aurez vendu *l'œil de Vichnou*, vous m'apporterez l'argent à l'endroit que je vous désignerai. De mon côté, je prélèverai sur cette somme votre droit de courtage, je vous remettrai à votre honneur, » c'est-à-dire l'écrit qui contient, vous serez libre de la déchirer. Dans le cas où vous disparaîtriez avec le diamant ou avec la somme qu'il aura produite, j'adresserai votre déclaration à certains magistrats de Plouharel qui, je le sais, ne vous ménageront pas. Voyons ! nous gages ne sont-ils pas égaux et n'aurons-nous pas tout intérêt l'un et l'autre à tenir avec loyauté nos engagements réciproques ?

La proposition exorbitante de Barney effrayait Verville, car, cette déclaration une fois signée, il devait se trouver complètement à la merci d'un homme qu'il supposait être le voleur du diamant. Cependant il réfléchit que la possession de l'*œil de Vichnou* le garantissait contre tout mauvais vouloir de Barney ; et, d'autre part, l'image flâtrée et provocante de Cécile Blanchard se contribuait pas peu à lui faire paraître moindre les dangers de sa condescendance.

Il se décida donc à en passer par où l'on voulait, et, après qu'on eut demandé à un garçon ce qu'il fallait pour écrire, il rédigea et signa la déclaration exigée.

Barney examina longuement le papier, s'assura que tout y était prévu pour toutes les éventualités ; puis il le serra soigneusement et alors seulement il remit la précieuse pierre à Verville.

Toutefois, Barney n'était pas à bout de défiances. Il refusa de donner son adresse à son nouvel associé ; mais il voulait savoir où demeurait Verville et annonça l'intention de l'accompagner jusque chez lui. Verville lui ayant demandé comment il pour serait possible de se voir pendant le cours des négociations, qui dureraient peut-être plusieurs jours, Barney répondit en souriant :

— Ne vous inquiétez pas de cela ; je n'ai pas chez vous, en revanche vous ne sortirez pas une fois de votre demeure, sans m'avoir vu, et, de votre côté, vous entrerez dans la rue. Ne vous étonnez pas des divers costumes que vous me verrez porter ; seulement je dois toujours être en garde contre les tentations qui pourraient vous venir plus tard.

Ce luxe de précautions, qui trahissait un coquin expérimenté, révéla de nouvelles craintes dans l'âme de Verville ; mais il n'y avait plus à revenir sur la convention, et force fut de se soumettre à ces exigences passablement offensantes.

On quitta le café, et Barney, comme il l'avait annoncé, accompagna Verville jusqu'à sa maison, afin de reconnaître par lui-même le domicile réel du dépositaire du diamant. Puis, on se sépara, et Verville s'occupa sans retard de la vente dont il était chargé.

Il se rendit chez le plus renommé lapidaire de Paris et lui annonça que des pertes récemment éprouvées l'obligeaient à se défaire d'une pierre fine ayant un prix considérable. Elle provenait, disait-il, d'un de ses parents, officier de marine, qui s'en était emparé en Chine, pendant le pillage du Palais-d'Eté, et qui la lui avait léguée en mourant. Afin de ne pas montrer une précipitation compromettante, il ne dit pas qu'il avait le diamant sur lui ; il se contenta de donner son nom et son adresse, indiqua plusieurs personnes connues à Paris, et notamment son notaire, comme pouvant fournir sur son compte les renseignements d'usage, et il se retira, après avoir pris rendez-vous chez lui avec le marchand de diamants pour le soir-même.

Cette manière de procéder ne laissait place à aucune interprétation fâcheuse. Aussi le joaillier vint-il sans difficulté chez Verville. Il examina le diamant, le pesa, en calcula le prix, et finit par lui offrir trois cent vingt mille francs, somme pour laquelle Verville se déclara prêt à céder l'*œil de Vichnou*.

Alors le joaillier annonça qu'il n'avait pas chez lui une somme aussi forte et que d'ailleurs il ne pouvait acheter à lui seul une gemme de cette valeur. Il promit de revenir le lendemain avec un de ses confrères, auquel il comptait donner part dans cette acquisition, et, après un nouvel examen, on pourrait conclure le marché.

Le lapidaire s'étant retiré, Verville s'empressa de placer le diamant au lieu sûr, et sortit de nouveau, peut-être afin d'échapper aux inquiétudes et aux remords dont il se sentait assailli.

A quelques pas de sa maison, il fut heurté par un gamin, drapé dans un ample manteau et affublé de lunettes vertes, qui venait en sens contraire. Il se retourna furieux pour demander raison à l'inconnu de son impolitesse, et entendit une voix railleuse qui disait :

— En bien, monsieur de Verville, que s'est-il passé avec le marchand ?

C'était Barney.

Verville mit son associé au courant de ses démarches ; il lui apprit l'offre du lapidaire et le nouveau rendez-vous convenu pour le lendemain.

Barney se montra très content.

— Tout cela est bien engagé, dit-il ; mais votre marchand de diamants est un fripon. Je sais combien l'*œil de Vichnou* pèse de carats et il est de la plus belle eau ; il vaut quatre cent mille francs comme un liard... N'importe ! laissez-le pour le prix proposé ; il faut intéresser les joailliers à en faire promptement.

— Où nous retrouverons-nous, monsieur Barney, quand la vente sera faite ?

— Ne vous inquiétez pas ; nous serons plus